

Remeha

fr


Chaudière fioul/gaz

P 520



Notice d'installation et d'entretien

Déclaration de conformité

L'appareil est conforme au modèle type décrit dans la déclaration de conformité . Il est fabriqué et mis en circulation conformément aux exigences des directives européennes. L'original de la déclaration de conformité est disponible auprès du fabricant.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE EG - VERKLARING VAN OVEREENSTEMMING EC - DECLARATION OF CONFORMITY EG - KONFORMITÄTSEKTLÄRUNG

Fabricant/Manufacturer/Hersteller/Fabrikant : REMEHA B.V
Adresse/Adress/Adress : Kanal Zuid 110
Ville, pays Stad, Land/City, Country/Land, Ort : NL 7332 BD APELDOORN
Tel : +31 55 549 69 69
Fax : +31 55 549 64 96

déclare ici que les produit(s) suivant(s) : P 520
verklaart hiermede dat de toestel(len) 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19,
20, 21, 22, 23, 24, 25 éléments

this is to declare that the following product(s)
erklärt hiermit das die Produk(te)

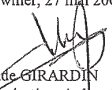
Mise en circulation par : voir fin de notice

répond/répondent aux directives CEE suivantes:
voldoet/voldoen aan de bepalingen van de onderstaande EEG-richtlijnen:
is/are in conformity with the following EEC-directives:
den Bestimmungen der nachfolgenden EG-Richtlinien entspricht/entsprechen:

CEE-Directive:	92/42/CEE	normes appliquées, toegepaste normen:
EEG-Richtlijn:	92/42/EEG	tested and examined to the following norms:
EEC-Directive:	92/42/EEC	verwendete Normen:
EG-Richtlinie:	92/42/EWG	EN 303.2(1999), EN 304(1993)
	90/396/CEE	EN 303.1 / EN 303.2 / EN 304
	90/396/EEG	
	90/396/EEC	
	90/396/EWG	
	73/23/CEE	DIN EN 50165(2001) EN 50165 (1997+A1:2001)
	73/23/EEG	DIN EN 60335-1(2003), EN 60335-1(2002)
	73/23/EEC	
	73/23/EWG	
	89/336/CEE	EN 55014-1(2000+A1:2001)
	89/336/EEG	EN 55014-2(1997+A1:2001)
	89/336/EEC	EN 61000-3-2(2000),
	89/336/EWG	EN 61000-3-3(1995+A1:2001) EN55022 classe B (1998+A1 :2000)
	97/23/CEE	(art.3 section 3)
	97/23/EEG	(art. 3, lid 3)
	97/23/EEC	(article 3, sub 3)
	97/23/EWG	(Art. 3, Absatz 3)



Mertzwiller, 27 mai 2008


Jean-Claude GIRARDIN
Directeur des opérations industrielles
Recherche et développement

C001878


Sommaire


1	Consignes de sécurité	4
1.1	Consignes générales de sécurité	4
1.2	Recommandations	5
1.3	Responsabilités	5
2	A propos de cette notice	6
2.1	Symboles utilisés dans la notice	6
2.2	Abréviations	6
2.3	Homologations	6
3	Description	7
3.1	Caractéristiques techniques	7
3.2	Dimensions principales	8
4	Mise en place de la chaudière	10
4.1	Implantation en chaufferie	10
4.2	Aérations	11
5	Montage	12
6	Raccordements hydrauliques	12
6.1	Renseignements dimensionnels nécessaires	12
6.2	Recommandations importantes pour le raccordement du circuit chauffage	13
6.3	Remplissage de l'installation	14
6.4	Désembouage	14
7	Raccordement à la cheminée	15
7.1	Détermination du conduit de fumées	15
7.2	Raccordement à la cheminée	15
8	Raccordement fioul ou gaz	16
9	Raccordements électriques	16
10	Maintenance de la chaudière	16
10.1	Ramonage	16
10.2	Nettoyage de l'habillage	19
10.3	Précautions à prendre en cas d'arrêt prolongé de la chaudière	19
10.4	Précautions à prendre en cas d'arrêt du chauffage entraînant des risques de gel	19
11	Maintenance du brûleur	19
12	Maintenance de l'installation	19
12.1	Niveau d'eau	19
12.2	Vidange	19
13	Pièces de rechange	20

1 Consignes de sécurité


Danger


Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

 Toute intervention sur l'installation doit être effectuée par un professionnel qualifié, dans le respect des règles de l'art et d'après cette notice.

 Avant toute intervention, couper l'alimentation électrique de l'appareil. Protéger l'installation contre tout réenclenchement involontaire.


 Le bon fonctionnement de l'appareil est conditionné par le strict respect de la présente notice.


 Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).


 Les travaux sur les équipements électriques doivent être exécutés uniquement par un professionnel qualifié conformément aux prescriptions en vigueur.

 Vérifier que l'appareil est bien réglé pour le type de gaz utilisé.

 Respecter les polarités indiquées aux bornes : phase (L), neutre (N) et terre (\perp).


 Vérifier l'étanchéité des raccordements des tuyauteries gaz et eau.


 Nous déclinons toute responsabilité concernant les dommages et perturbations qui résultent du non-respect de ces instructions.


 Une utilisation non conforme ou encore des modifications non autorisées apportées à l'installation ou à l'appareil lui-même excluent tout droit de recours.

1.1 Consignes générales de sécurité

1.1.1 Risque d'incendie


 Ne pas stocker des produits de matière inflammable à proximité de l'appareil.

 Il est interdit de stocker, même temporairement, des produits et matières inflammables dans la chaufferie ou à proximité de la chaudière.

 En cas d'odeur de gaz, ne pas utiliser de flamme nue, ne pas fumer, ne pas actionner de contacts ou interrupteurs électriques (sonnette, éclairage, moteur, ascenseur, etc.) :

1. Couper l'alimentation en gaz.
2. Ouvrir les fenêtres.
3. Eteindre toutes flammes.
4. Evacuer les lieux.
5. Contacter le professionnel qualifié.
6. Contacter le fournisseur de gaz.

1.1.2 Risque d'intoxication

 Ne pas obstruer (même partiellement) les entrées d'air dans le local.

 En cas d'émanations de fumées

1. Eteindre l'appareil
2. Ouvrir les fenêtres
3. Evacuer les lieux
4. Contacter le professionnel qualifié

1.1.3 Risque de brûlure

Selon les réglages de l'appareil :

- La température des conduits de fumée peut dépasser 60 °C

- La température des radiateurs peut atteindre 95 °C
- La température de l'eau chaude sanitaire peut atteindre 65 °C

1.1.4 Risque d'endommagement


Ne pas stocker des composés chlorés ou fluorés à proximité de l'appareil.


Installer l'appareil dans un local à l'abri du gel.


Ne pas laisser l'appareil sans entretien : Contacter un professionnel qualifié ou souscrire un contrat d'entretien pour l'entretien annuel de l'appareil.

1.2 Recommandations


 Le bon fonctionnement de l'appareil est conditionné par le strict respect de la présente notice.


 Toute intervention sur l'appareil et sur l'installation de chauffage doit être réalisée par un professionnel qualifié.


 Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

 Les travaux sur les équipements électriques doivent être exécutés uniquement par un professionnel qualifié conformément aux prescriptions en vigueur.

 Vérifier que l'appareil est bien réglé pour le type de gaz utilisé.

 Respecter les polarités indiquées aux bornes : phase (L), neutre (N) et terre (\perp).

 Vérifier l'étanchéité des raccordements des tuyauteries gaz et eau.

 Nous déclinons toute responsabilité concernant les dommages et perturbations qui résultent du non-respect de ces instructions.

1.3 Responsabilités

1.3.1 Responsabilité du fabricant

Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences des différentes directives européennes applicables. Ils sont de ce fait livrés avec le marquage **CE** et tous les documents nécessaires. Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- Non-respect des instructions d'installation de l'appareil
- Non-respect des instructions d'utilisation de l'appareil
- Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil

1.3.2 Responsabilité de l'installateur

L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. L'installateur est tenu de respecter les instructions suivantes :

- Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil
- Installer l'appareil conformément à la législation et aux normes actuellement en vigueur

- Effectuer la première mise en service et effectuer tous les points de contrôles nécessaires
- Expliquer l'installation à l'utilisateur
- Si un entretien est nécessaire, avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien de l'appareil
- Remettre toutes les notices à l'utilisateur

2 A propos de cette notice

2.1 Symboles utilisés dans la notice



Attention danger

Risque de dommages corporels et matériels. Respecter impérativement les consignes pour la sécurité des personnes et des biens.



Information particulière

Tenir compte de l'information pour maintenir le confort.



Renvoi

Renvoi vers d'autres notices ou d'autres pages de la notice.

2.2 Abréviations

▶ **ECS** : Eau Chaude Sanitaire.

▶ **PPs** : Polypropylène difficilement inflammable.

▶ **3CE** : Conduit collectif pour chaudière étanche

Hi : Pouvoir calorifique inférieur PCI

Hs : Pouvoir calorifique supérieur PCS

2.3 Homologations

Le présent produit sera commercialisé dans les états membres de l'Union Européenne suivants :

NL - BE - ES - GB - HU - SE

suivant la catégorie du brûleur gaz ou brûleur fioul associé.

2.3.1 Directive 97/23/CE

Les chaudières à gaz et à fioul fonctionnant à une température inférieure ou égale à 110°C ainsi que les préparateurs d'eau chaude sanitaire dont la pression de service est inférieure ou égale à 10 bar relèvent de l'article 3.3 de la directive, et ne peuvent donc pas faire l'objet d'un marquage CE attestant une conformité à la directive 97/23/CE.

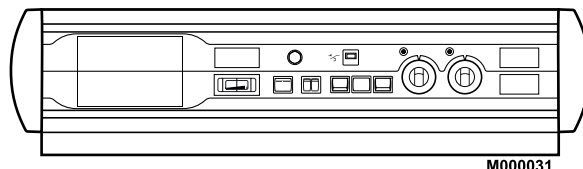
La conformité des chaudières aux règles de l'art, exigée dans l'article 3.3 de la directive 97/23/CE, est attestée par la marque CE relative aux directives 90/396/CEE, 92/42/CEE, 2006/95/CE et 2004/108/CE.

3 Description

Les chaudières des gammes P 520 sont des chaudières pressurisées à eau chaude à raccorder à un conduit d'évacuation des fumées et à équiper d'un brûleur indépendant automatique utilisant le fioul domestique ou le gaz.

La puissance utile des chaudières de la gamme P 520 est comprise entre 754 et 1450 kW.

Chaudière avec tableau de commande pouvant être équipé en option d'une régulation Rematic 2945 C3K pour le chauffage seul ou le chauffage et l'eau chaude sanitaire.



3.1 Caractéristiques techniques

Pression de service maximale : 6 bar

Réglage du thermostat de chaudière : 30 à 90 °C

Consigne du thermostat de sécurité : 110 °C

Chaudière		P 520-13	P 520-15	P 520-17	P 520-19	P 520-21	P 520-23	P 520-25	
Puissance utile	kW	696 à 754	812 à 870	928 à 986	1044 à 1102	1160 à 1218	1276 à 1334	1400 à 1450	
Puissance enfourmée	kW	763 à 831	897 à 967	1022 à 1093	1146 à 1216	1265 à 1336	1393 à 1464	1532 à 1595	
Nombre d'éléments		13	15	17	19	21	23	25	
Contenance en eau	l	617	693	769	845	943	1019	1095	
Pertes de charge côté eau	$\Delta T = 10K$	mbar	57.6	77.6	30.2	41.4	53.6	64.8	78.4
	$\Delta T = 15K$		25.8	34.7	13.5	18.5	24	29	35
	$\Delta T = 20K$		14.4	19.4	7.6	10.4	13.4	16.2	19.6
Pression au foyer pour dépression à la buse = 0	mbar	2.2	2.4	2.6	2.85	3.1	3.3	3.5	
Température des fumées ^{(1) (3)}	K	<190	<190	<190	<190	<190	<190	<190	
Débit massique des fumées ^{(1) (2)}	Fioul	kg/h	1070	1220	1370	1520	1670	1820	1970
	Gaz		1120	1280	1440	1590	1750	1910	2070
Chambre de combustion	Diamètre inscrit	mm	614	614	614	614	614	614	614
	Diamètre équivalent	mm	694	694	694	694	694	694	694
	Profondeur	mm	1372	1594	1816	2038	2300	2522	2744
	Volume	m ³	0.53	0.61	0.70	0.78	0.88	0.96	1.05
Consommation d'entretien*	$\Delta T = 30K$	%	0.08	0.07	0.07	0.07	0.06	0.06	0.06

*Consommation d'entretien : Emission calorifique totale durant l'arrêt brûleur en % de la puissance nominale enfourmée pour un écart entre température moyenne chaudière et température ambiante de 30 K.

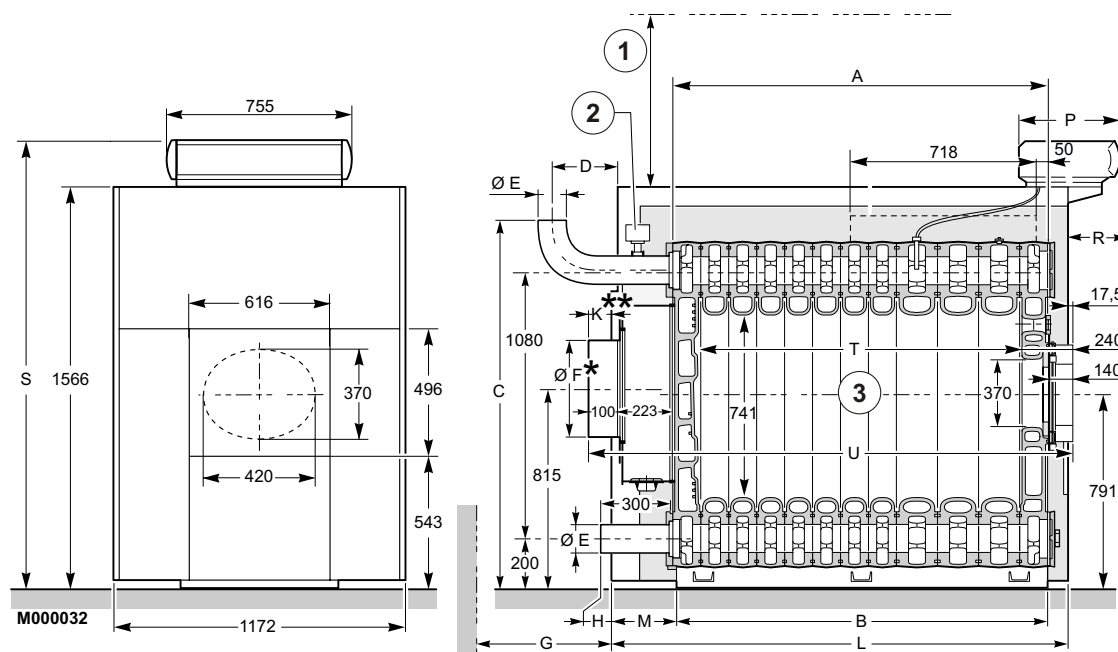
⁽¹⁾A allure nominale (puissance haute de la chaudière)

⁽²⁾CO₂ = 13.1 à 13.5% pour le fioul domestique et 9.5% pour le gaz naturel.

⁽³⁾Température chaudière : 80 °C

Température ambiante : 20 °C

3.2 Dimensions principales



- ① Hauteur mini pour ramonage = 850
- ② Détecteur de débit
- ③ Axe brûleur

Chaudière P 520		P 520-13	P 520-15	P 520-17	P 520-19	P 520-21	P 520-23	P 520-25
A (mm)		1563	1785	2007	2229	2491	2713	2935
B (mm)		1522	1744	1966	2188	2450	2672	2894
C (mm)		1488	1488	1488	1504	1504	1504	1504
D (mm)		256	188	210	257	209	231	253
Ø E (à souder) (mm)		139.7	139.7	139.7	159	159	159	159
Ø F (mm)		350	400	400	400	*	*	*
G (mm)		-	150	370	370	650	980	980
H (mm)		37	-31	-9	13	-35	-13	9
K** (mm)		49	-19	3	25	-23	-1	21
L (mm)		1955	2245	2445	2645	2955	3155	3355
M (mm)		275	324	321	299	324	324	303
P (mm)	K	355	355	355	355	355	355	355
R (mm)	K	175	175	175	175	175	175	175
S (mm)	K	1760	1760	1760	1760	1760	1760	1760
T (mm)		1372	1594	1816	2038	2300	2522	2744
U (mm)		2021.5	2243.5	2465.5	2687.5	2949.5	3171.5	3393.5

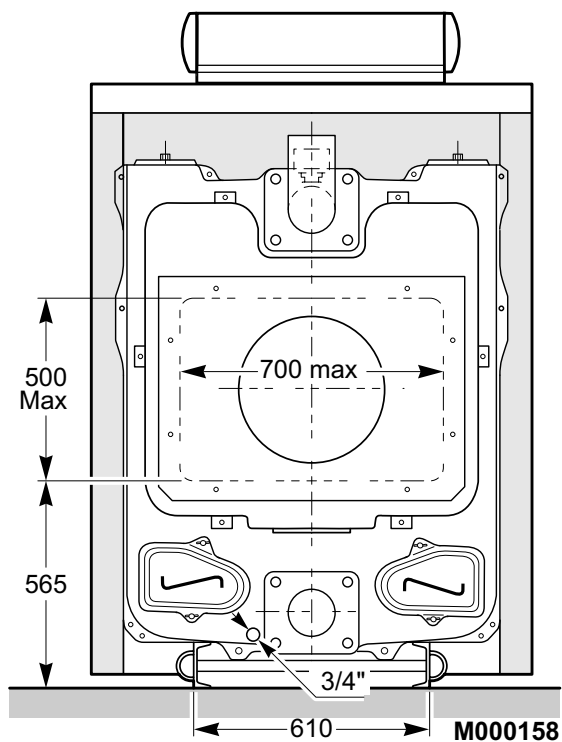
* Plaque pleine à découper. Découpe maxi 500 x 700 mm.

** Cote correspondant à l'extrémité du raccordement cheminée longueur 100 mm.

G = Longueur nécessaire au dégagement du tube répartiteur d'eau.

Nota : Pour les modèles P 520-21 P 520-23 et P 520-25 une plaque pleine à découper est livrée sans le raccordement cheminée longueur 100 mm.

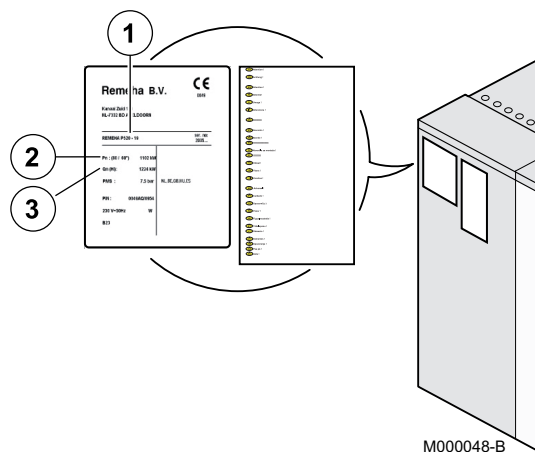
■ Dimensions principales - Vue arrière P 520



3.2.1 Plaque signalétique

La plaque signalétique, à apposer lors de l'installation de la chaudière, permet son identification exacte et indique ses principales caractéristiques.

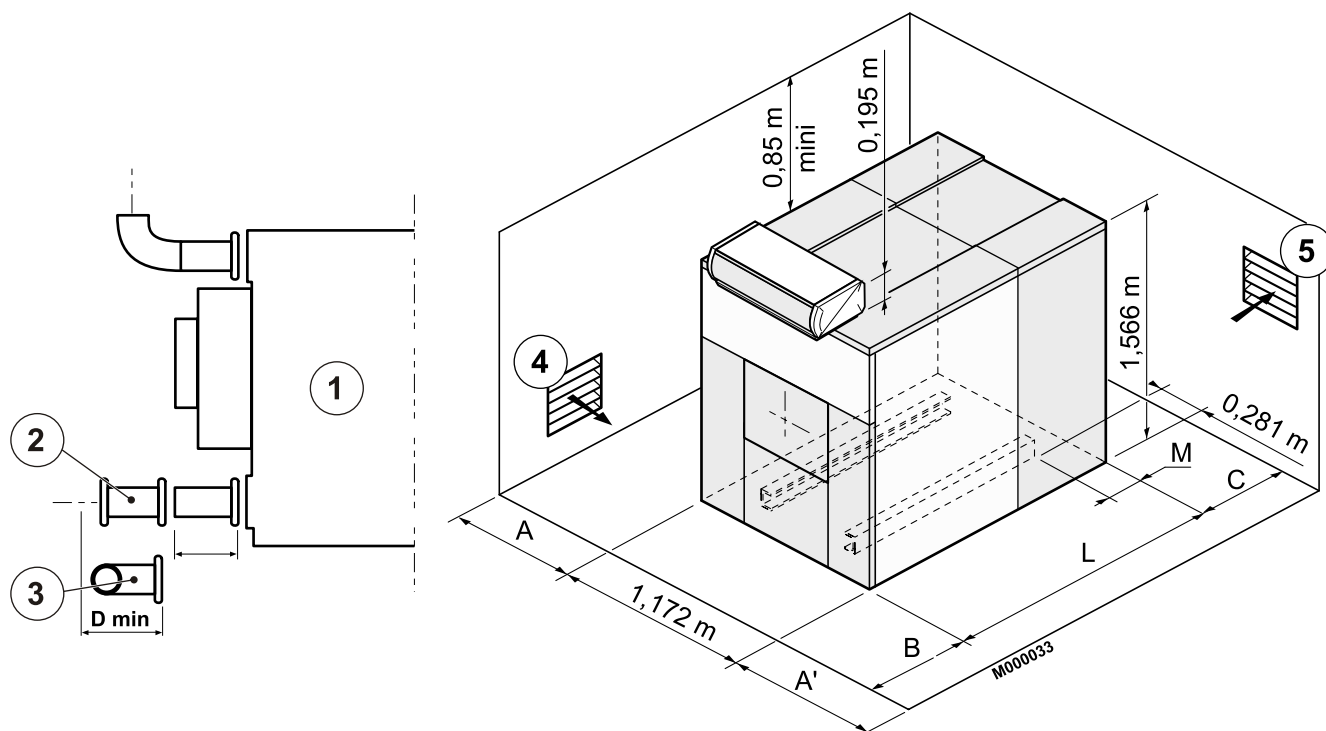
- ① Type de chaudière
- ② Plages de puissance
- ③ Débit thermique



4 Mise en place de la chaudière

4.1 Implantation en chaufferie

Pour son montage et grâce à son châssis, la chaudière P 520 ne nécessite aucun socle spécial. Sa constitution en foyer fermé ne demande aucune caractéristique réfractaire du sol. Il faut et il suffit que le sol soit apte à supporter le poids de la chaudière en ordre de marche. Si l'emplacement de la chaudière n'a pas été prévu de façon précise, il convient de réserver autour de la chaudière un espace libre compatible avec la surveillance et l'entretien de la chaudière.



- ① Corps de chaudière *
- ② Raccordement droit (non livré) *
- * Afin de faciliter des travaux ultérieurs sur la chaudière (remplacement du tube répartiteur d'eau, etc ...) il est nécessaire de prévoir un raccordement par bride de la chaudière à l'installation en respectant bien la cote minimale de dégagement **D**.
- ③ Raccordement coudé (non livré)
- ④ Entrée d'air
- ⑤ Sortie d'air

Si **A = 1.2 m** (côté ouverture porte), **A' = 0.5 m**

Si **A = 0.5 m**, **A' = 1.2 m** (côté ouverture porte) : cotes à adapter en fonction de l'encombrement du brûleur quand la porte est ouverte.

B = 1.5 m : cotes à adapter en fonction de l'encombrement du brûleur.

	P 520-13	P 520-15	P 520-17	P 520-19	P 520-21	P 520-23	P 520-25
L	1955	2245	2445	2645	2955	3155	3355
M	275	324	321	299	324	324	303
C mini	300	436	656	656	936	1266	1266
D mini	-	136	356	356	636	966	966

4.2 Aérations

Les entrées d'air seront disposées de telle manière, par rapport aux orifices de ventilation haute, que le renouvellement d'air intéresse l'ensemble du volume de la chaufferie.

Dans tous les cas, il est impératif de se conformer aux réglementations locales en vigueur.

Attention :

Afin d'éviter une détérioration de la chaudière, il convient d'empêcher la contamination de l'air de combustion par des composés chlorés et/ou fluorés qui sont particulièrement corrosifs.

Ces composés sont présents, par exemple, dans les bombes aérosols, peintures, solvants, produits de nettoyage, lessives, détergents, colles, sel de déneigement, etc...

Par conséquent :

- Ne pas aspirer de l'air évacué par des locaux utilisant de tels produits : salon de coiffure, pressings, locaux industriels (solvants), locaux avec présence de machines frigorifiques (risques de fuite de fluide frigorigène), etc...
- Ne pas stocker de tels produits à proximité des chaudières.

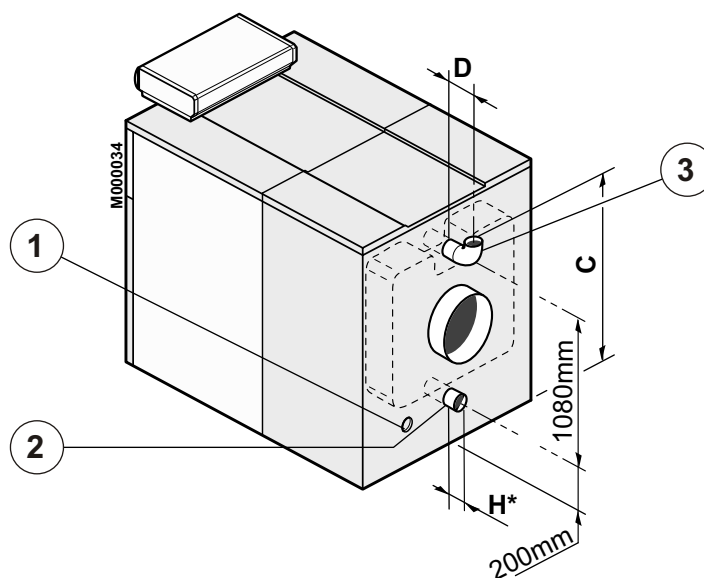
En cas de corrosion de la chaudière et/ou de ses périphériques par des composés chlorés et/ou fluorés, la garantie contractuelle ne saurait trouver application.

5 Montage

Pour effectuer le montage de la chaudière, se reporter à la notice d'installation.

6 Raccordements hydrauliques

6.1 Renseignements dimensionnels nécessaires



① Orifice de vidange taraudé 3/4"

② Retour chauffage :

- 13 à 17 éléments : 139.7 - 5"

- 18 à 25 éléments : 159 - 6"

à souder.

③ Départ chauffage :

- 13 à 17 éléments : 139.7 - 5"

- 18 à 25 éléments : 159 - 6"

à souder.

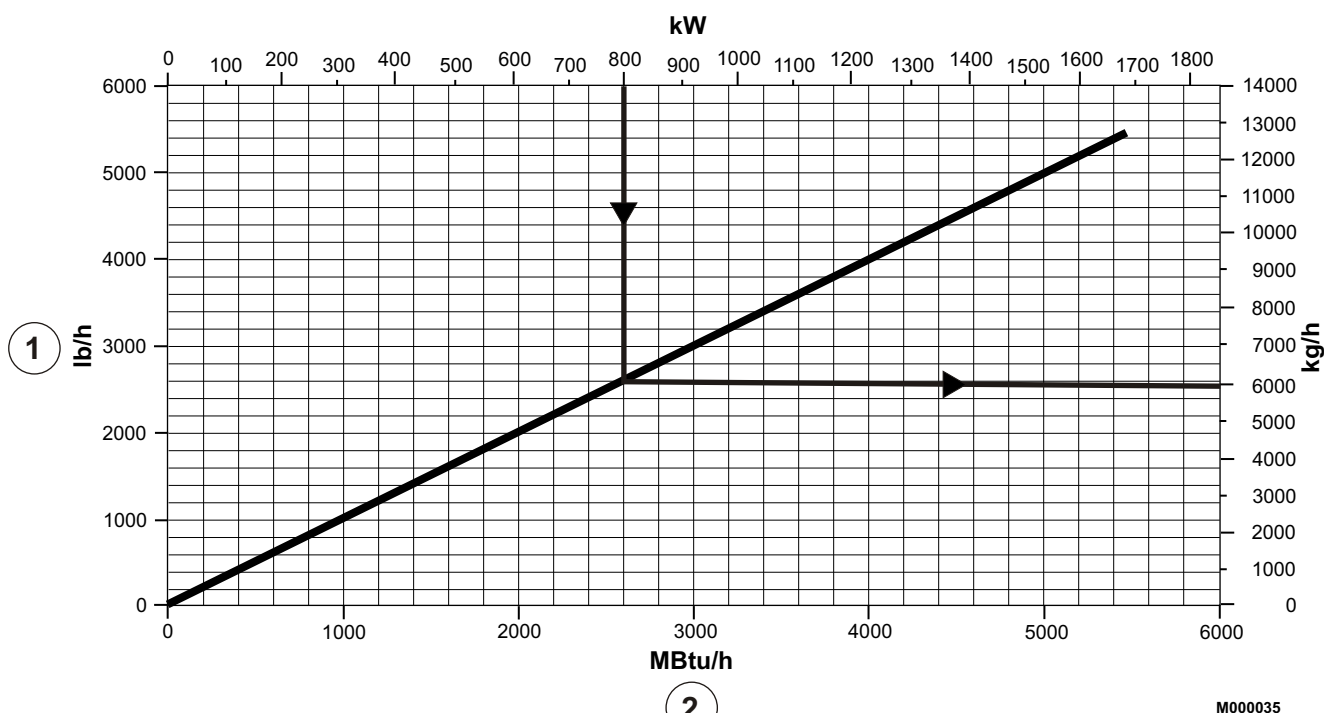
* Cote sans raccordement (voir dessin chapitre Implantation en chaufferie, raccordement droit ou coudé).

	P 520-13	P 520-15	P 520-17	P 520-19	P 520-21	P 520-23	P 520-25
C (mm)	1488	1488	1488	1504	1504	1504	1504
D (mm)	256	188	210	257	209	231	253
H (mm)	37	-31	-9	13	-35	-13	9

6.2 Recommandations importantes pour le raccordement du circuit chauffage

L'installation doit être réalisée suivant la réglementation en vigueur, les règles de l'art et les recommandations contenues dans la présente notice.

► Débit minimal de la soupape de sécurité en fonction de la puissance utile maximale de la chaudière :



- ① Débit soupape
- ② Puissance utile chaudière

Exemple de lecture du diagramme

La puissance utile maximale de la chaudière est de 800 kW.

Le débit minimal de la soupape de sécurité doit être de 6000 kg/h

► Débit d'eau dans la chaudière :

Le débit d'eau dans la chaudière, brûleur en marche, doit correspondre aux formules suivantes :

- Débit d'eau nominal $Q_n = 0.86 P_n / 20$
- Débit minimal $Q_{\text{mini}} = 0.86 P_n / 45$ (ce débit correspond également au débit minimal de recyclage dans la chaudière)
- Débit d'eau maximal $Q_{\text{max}} = 0.86 P_n / 5$

Q_n = débit en m^3/h

P_n = Puissance nominale (puissance haute de la chaudière) en kW.

► Fonctionnement en cascade

Après l'arrêt du brûleur :

- Temporisation nécessaire avant l'ordre de fermeture d'une vanne d'isolement : 3 min
- Commande de l'arrêt de la pompe de recyclage (placée entre la chaudière et les vannes d'isolement) par le contact de fin de course de la vanne d'isolement

► Fonctionnement avec brûleur 2 allures

- La température d'eau dans la chaudière est maintenue à 50 °C ou plus ; La première allure doit être réglée au minimum à 30 % de l'allure nominale
- Fonctionnement en basse température modulée (température de départ minimale : 40 °C) ; La première allure doit être réglée au minimum à 50 % de l'allure nominale

► Fonctionnement avec brûleur modulant

- La température d'eau dans la chaudière est maintenue à 50 °C ou plus : Le brûleur peut moduler jusqu'à 30 % de l'allure nominale
- Fonctionnement en basse température modulée (température de départ minimale : 40 °C) ; Le brûleur peut moduler jusqu'à 50 % de l'allure nominale

6.3 Remplissage de l'installation

Le remplissage doit s'effectuer à débit faible à un point bas en chaufferie afin de favoriser la purge de la totalité de l'air contenu dans la chaudière par le(s) point(s) haut(s) de l'installation.

Pour le remplissage, toutes les pompes (dont la (les) pompe(s) de recyclage) doivent être à l'arrêt.

⚠ TRES IMPORTANT : première mise en service après vidange partielle ou totale de l'installation : si toutes les purges d'air ne se font pas naturellement vers un vase d'expansion à l'air libre, l'installation doit comporter, en plus des purgeurs automatiques pouvant assurer à eux seuls l'élimination des gaz de l'installation en fonctionnement, des purgeurs manuels permettant de purger tous les points hauts de l'installation et de vérifier avant l'allumage du brûleur que l'installation remplie d'eau est bien purgée de l'air qu'elle contenait.

⚠ Ne pas faire d'appoint d'eau froide par le retour alors que la chaudière est chaude.

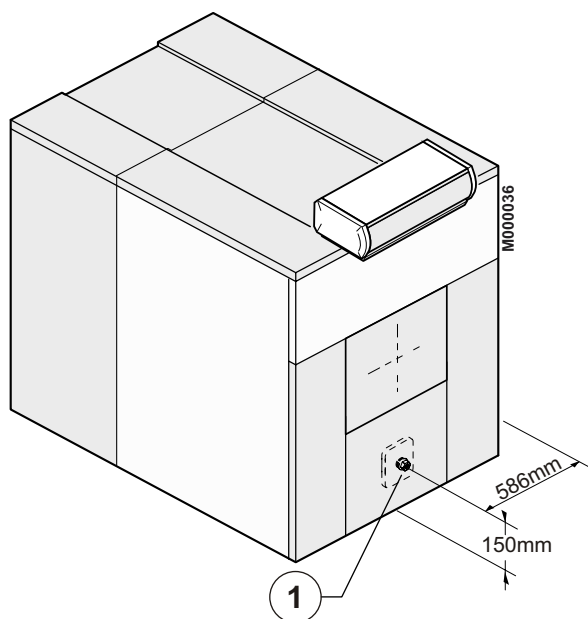
6.4 Désembouage

Un orifice taraudé Ø 2" pourvu d'un bouchon est prévu en partie basse avant de la chaudière. Le montage sur cet orifice d'une vanne 1/4 de tour (non livrée) permet d'évacuer les boues.

L'évacuation des boues entraîne l'élimination de quantités d'eau importantes, qu'il faudra restituer au réseau après l'intervention.

Remarque :

Aucun remplacement de chaudière sur un réseau ancien ne doit être effectué sans un rinçage soigné de l'installation. Prévoir la mise en place d'un pot de décantation des boues sur le retour et à proximité immédiate de la chaudière.



① Orifice de désembouage taraudé 2"

7 Raccordement à la cheminée

Les performances élevées des chaudières modernes, leur utilisation dans des conditions particulières liées à l'évolution des technologies (par ex. : fonctionnement en basse température modulée) conduisent à l'obtention de très basses températures de fumées (<160°C).

Pour cette raison :

- Pour éviter les risques de détérioration de la cheminée, utiliser des conduits conçus pour permettre l'écoulement des condensats qui peuvent résulter de ces modes de fonctionnement.
- Installer un té de purge en pied de cheminée.

La mise en place d'un modérateur de tirage est également recommandée.

7.1 Détermination du conduit de fumées

Pour la définition de la cheminée en section et en hauteur, se référer aux réglementations en vigueur. Les chaudières P 520 étant des chaudières à foyer pressurisé étanche, la pression à la buse ne doit pas dépasser 0 mbar sauf précautions particulières d'étanchéité en cas de raccordement à un récupérateur/condenseur statique par exemple.

7.2 Raccordement à la cheminée

Le raccord devra être démontable et présenter des pertes de charges minimales, c'est-à-dire être le plus court possible et sans changement brusque de section.

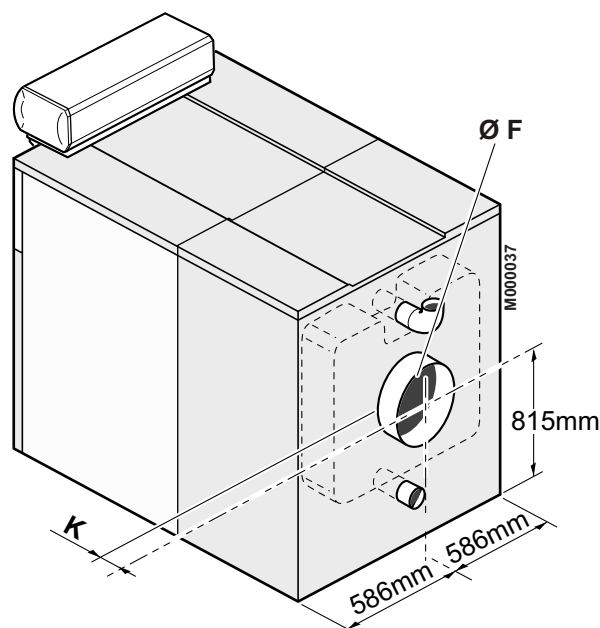
Son diamètre doit toujours être au moins égal à celui de la buse de la chaudière, à savoir :

Ø 300 mm pour la 13 éléments

Ø 400 mm pour les 14 à 20 éléments

Pour les chaudières 21 à 25 éléments une plaque pleine est fournie. La découpe maximale pouvant être effectuée est de 500 x 700 mm.

Prévoir sur le conduit de fumée une prise de mesure (trou Ø 10 mm) pour le réglage du brûleur (contrôle de combustion).



	P 520-13	P 520-15	P 520-17	P 520-19	P 520-21	P 520-23	P 520-25
Ø F	350	400	400	400	Plaque pleine	Plaque pleine	Plaque pleine
K	49	-19	3	25	-23*	-1*	21*

*Cote correspondant à l'extrémité du raccordement cheminée longueur 100 mm.

Nota : Pour les modèles P 520-21 P 520-23 et P 520-25 une plaque pleine à découper est livrée sans le raccordement cheminée longueur 100 mm.


8 Raccordement fioul ou gaz

Se reporter à la notice livrée avec le brûleur.

9 Raccordements électriques

Se reporter à la notice du tableau de commande de la chaudière.

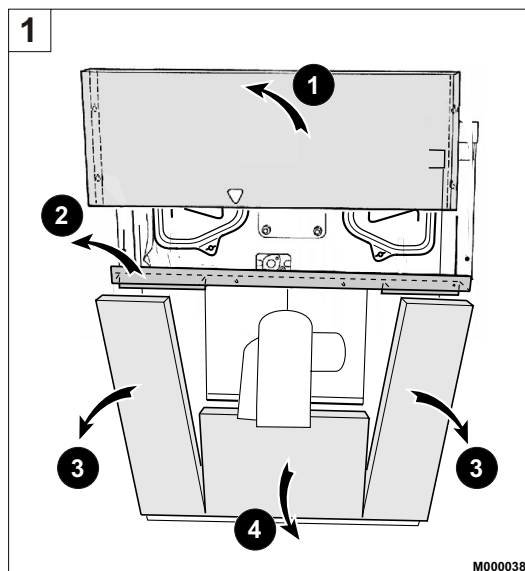
10 Maintenance de la chaudière

 Les opérations décrites ci-après doivent toujours être effectuées chaudière éteinte et alimentation électrique coupée.

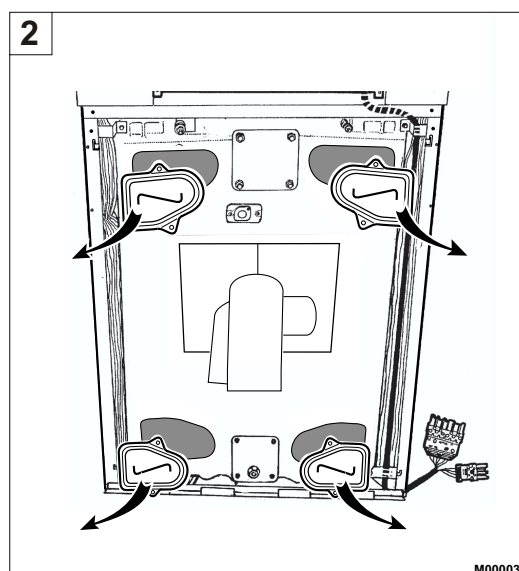
10.1 Ramonage

Le bon rendement de la chaudière dépend de son état de propreté.

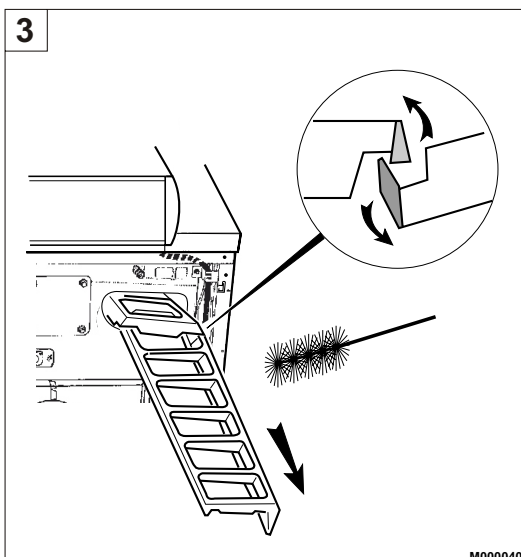
Le ramonage de la chaudière doit être effectué aussi souvent que nécessaire et **au moins, comme la cheminée, une fois par an** ou davantage selon la réglementation en vigueur ou les besoins de l'installation.



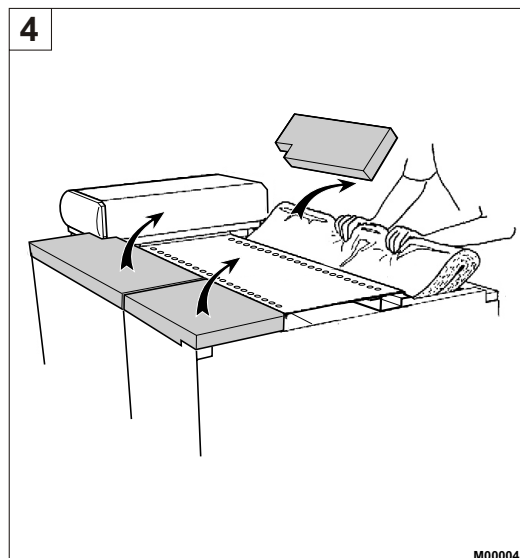
- Couper l'alimentation électrique de la chaudière.
- Démontez le panneau avant supérieur.
- Retirez la traverse avant supérieure de maintien puis décrochez les panneaux avant inférieurs gauche et droit.
- Décrochez le panneau avant inférieur.



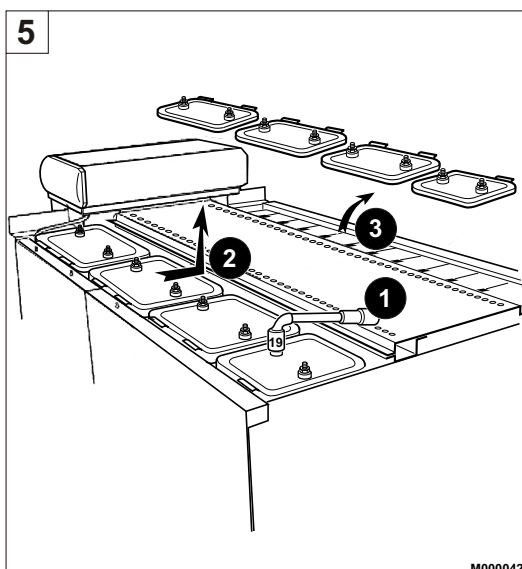
- Retirez les 4 trappes de ramonage après avoir dévissé les écrous à oreilles.



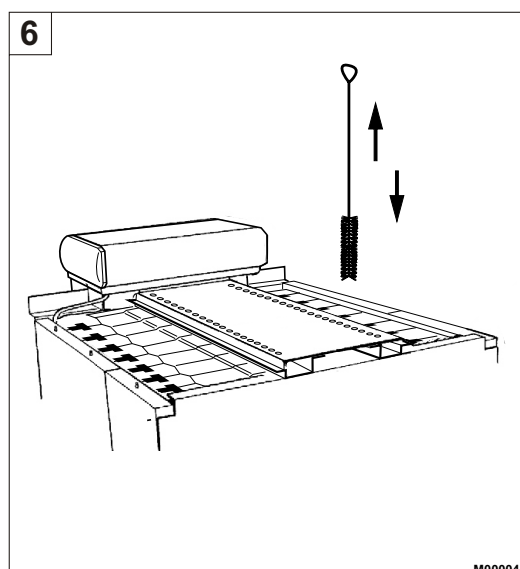
- Enlever les accélérateurs de convection supérieurs.
- Ramoner soigneusement les carreaux à l'aide de la brosse livrée à cet effet.
- Brosser les accélérateurs de convection.
- Utiliser si possible un aspirateur.



- Retirer les chapiteaux gauches et droits.
- Démontez l'isolation supérieure.



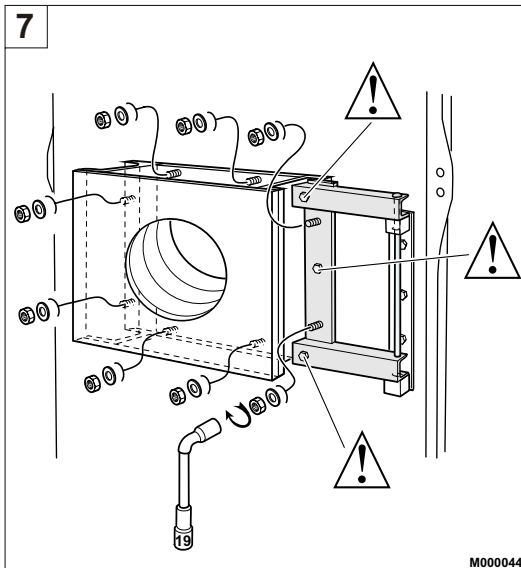
- Desserrer les écrous jusqu'à la butée.
- Pousser sur les poignées les trappes vers l'intérieur.
- Retirer les trappes.



- Brosser les plateaux verticaux.
- Remettre en place les tampons de ramonage, l'isolation et les chapiteaux supérieurs en procédant en sens inverse du démontage.

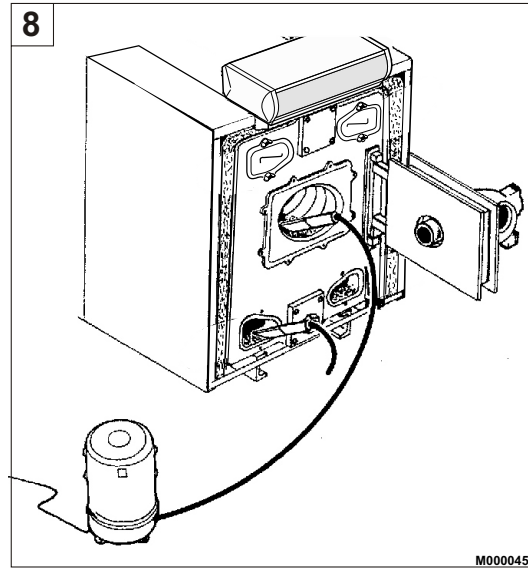
Remarque : Le ramonage chimique est conseillé pour ce type de chaudière.

- Remonter les accélérateurs de convection. Les accrocher les uns aux autres en les engageant dans les carreaux.
- Refermer les trappes de ramonage supérieures.

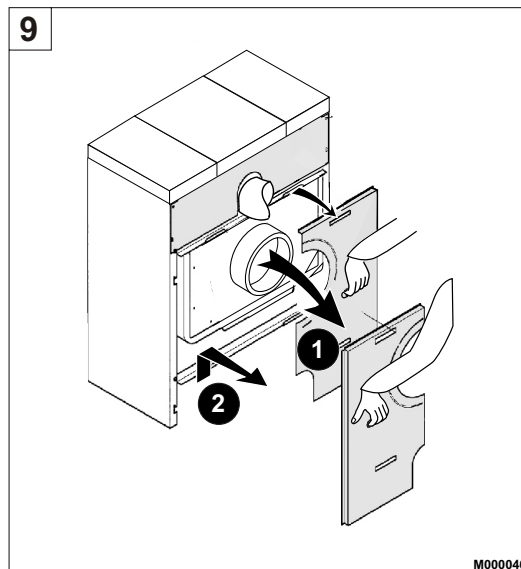


- Ouvrir la porte foyer en dévissant les 8 écrous de fermeture.

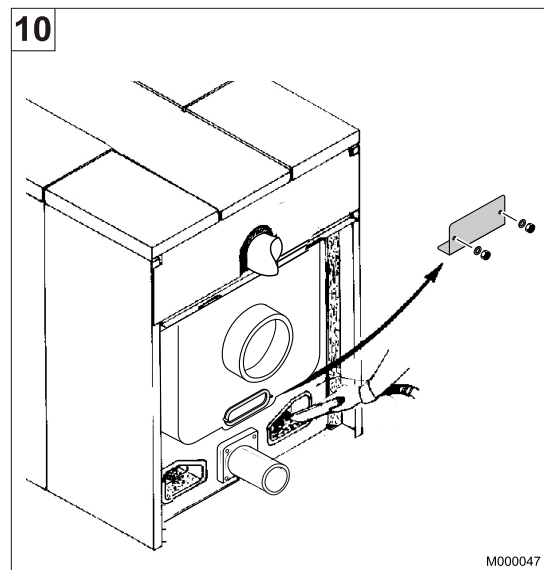
⚠ Ne dévisser en aucun cas les 3 vis mentionnées sur le dessin.



- Brosser l'intérieur du foyer.
- Aspirer à l'aide d'un aspirateur, les suies dans le foyer et dans les carnaux inférieurs.
- Refermer les trappes de ramonage inférieures.
- Remonter les panneaux avant d'habillage en procédant en sens inverse du démontage.



- Décrocher les panneaux arrières inférieurs.
- Démontez la traverse arrière inférieure.
- Retirer l'isolation arrière inférieure.



- Retirer les trappes de ramonage inférieures gauche et droite après avoir dévissé les écrous à oreilles.
- Sortir la suie qui a pu s'accumuler à l'aide d'une raclette ou d'un aspirateur.
- Ouvrir le tampon de ramonage en partie inférieure de la boîte à fumées (2 écrous H 10 + rondelles Ø 10).
- Sortir la suie.
- Remonter le tampon et les trappes de ramonage.
- Remettre en place l'isolation arrière inférieure, la traverse et les panneaux arrières inférieurs en procédant en sens inverse du démontage.

10.2 Nettoyage de l'habillage

Utiliser exclusivement de l'eau savonneuse et une éponge. Rincer à l'eau claire et sécher avec une peau de chamois ou un chiffon doux.

10.3 Précautions à prendre en cas d'arrêt prolongé de la chaudière

(une ou plusieurs années)

Faire ramoner soigneusement la chaudière et la cheminée. Fermer toutes les portes et trappes de la chaudière pour éviter toute circulation d'air à l'intérieur.

Nous recommandons également d'enlever le tuyau reliant la chaudière à la cheminée et de fermer la buse avec un tampon.

10.4 Précautions à prendre en cas d'arrêt du chauffage entraînant des risques de gel

Nous conseillons d'utiliser un antigel bien dosé pour éviter la congélation de l'eau de chauffage. A défaut, vidanger entièrement l'installation.

11 Maintenance du brûleur

Se reporter à la notice livrée avec le brûleur.

12 Maintenance de l'installation

12.1 Niveau d'eau

Vérifier régulièrement le niveau d'eau de l'installation et le compléter s'il y a lieu en évitant une entrée brutale d'eau froide dans la chaudière lorsqu'elle est chaude.

Cette opération ne doit être effectuée que quelques fois par saison de chauffe avec de très faibles apports d'eau; au-delà, chercher la fuite et y remédier.

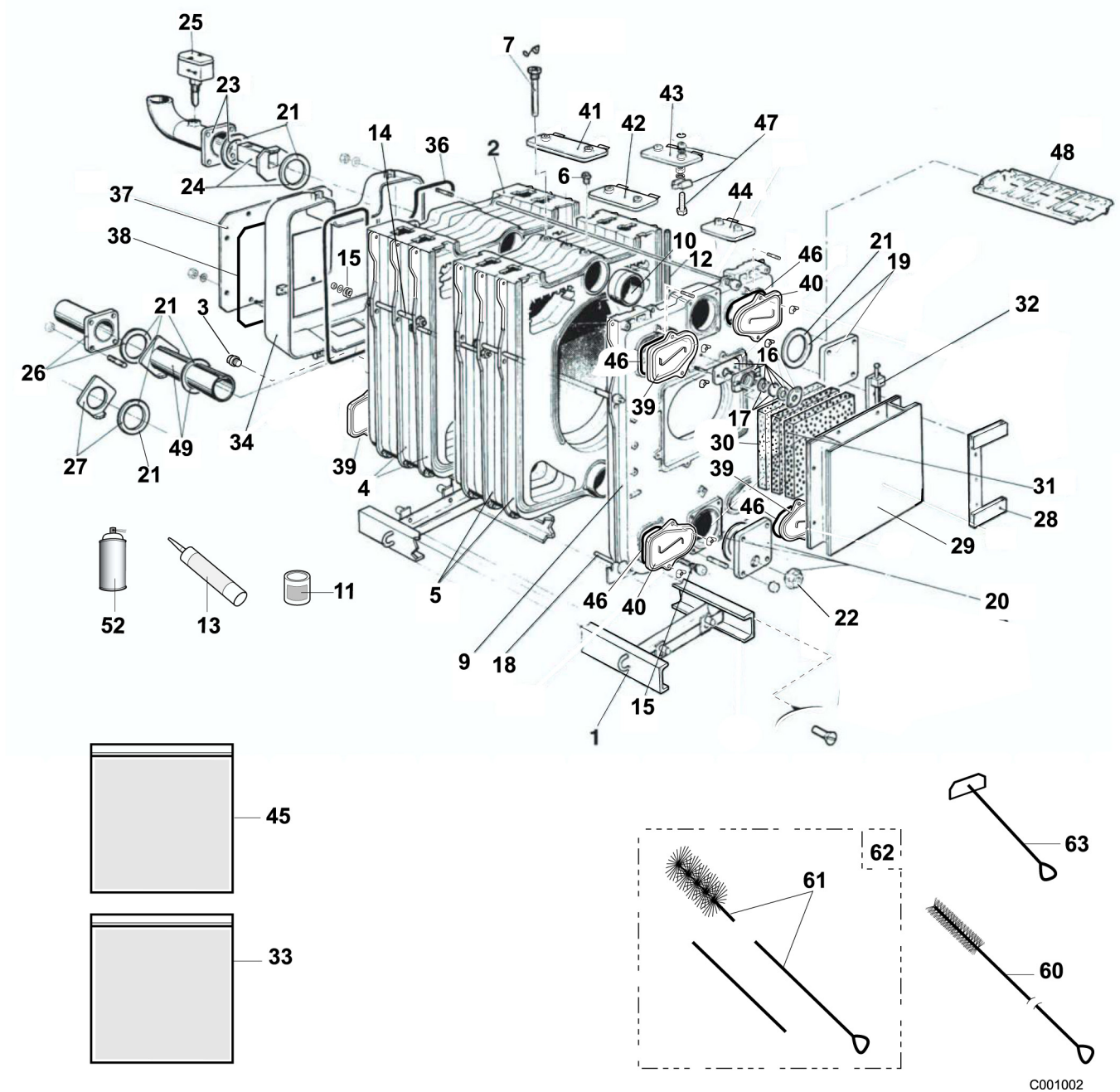
12.2 Vidange

Il est déconseillé de vidanger une installation, sauf en cas de nécessité absolue.

13 Pièces de rechange

i Pour commander une pièce de rechange, indiquer le numéro de référence situé en face du repère désiré.

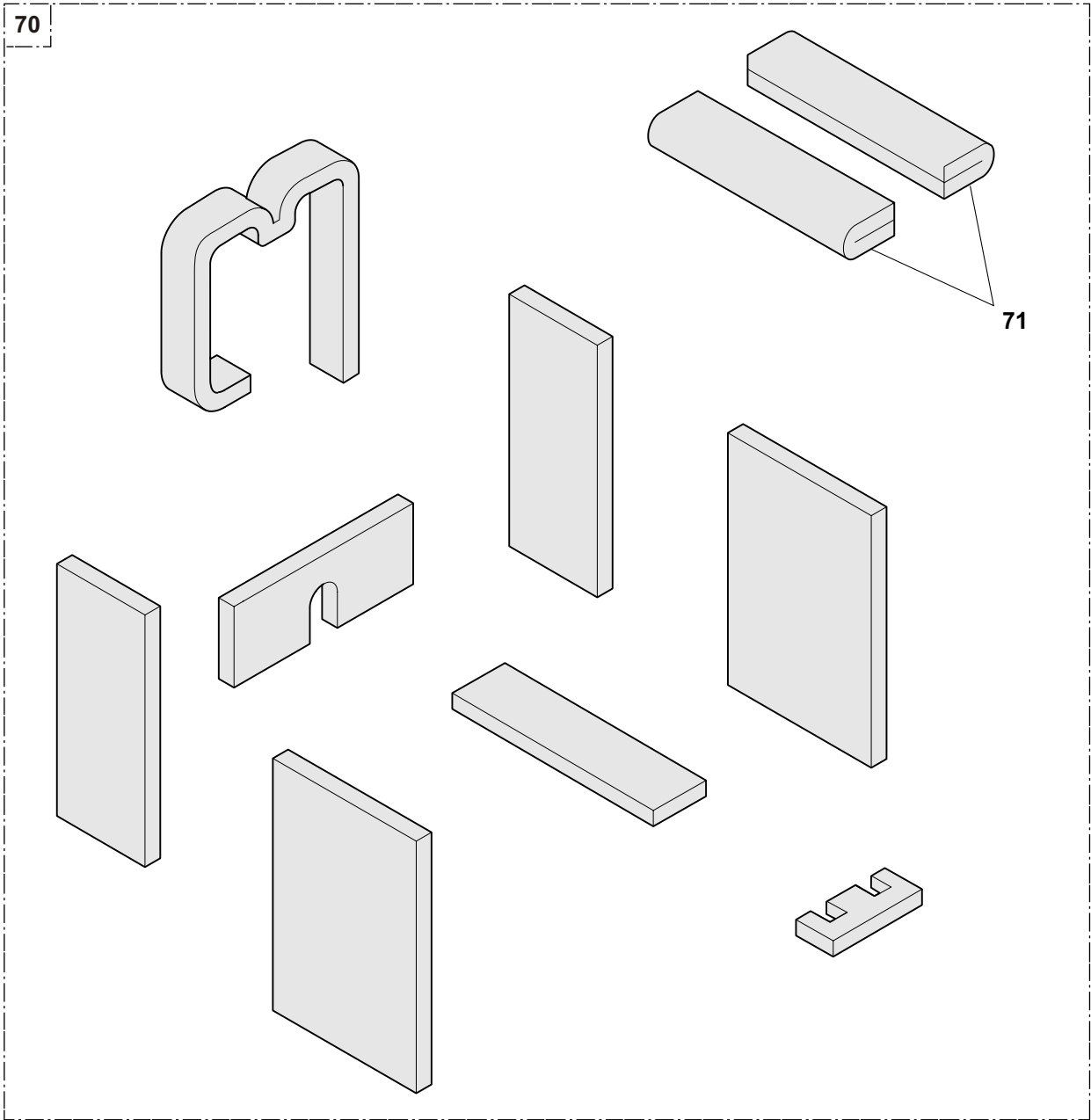
Corps de chaudière



C001002

Isolation

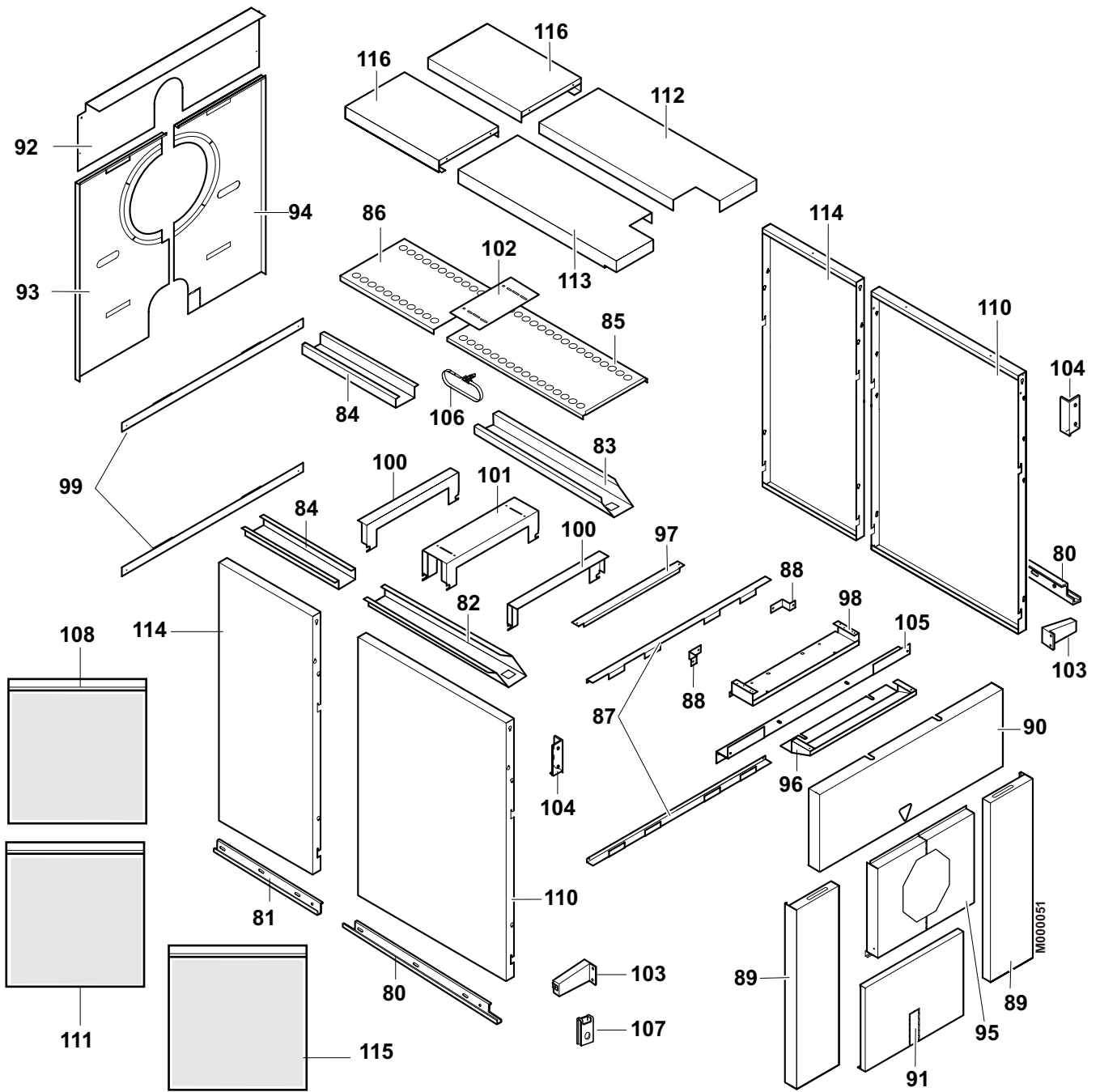
70



71

M000050

Habillage



Repères	Code	Désignation
		Corps de chaudière + Accessoires
		Châssis
1	300006596	Châssis complet 13 éléments
1	300006597	Châssis complet 15 éléments
1	300006598	Châssis complet 17 éléments
1	300006599	Châssis complet 19 éléments
1	300006610	Châssis complet 21 éléments
1	300006611	Châssis complet 23 éléments
1	300006612	Châssis complet 25 éléments
		Corps + Accessoires
2	8555-5505	Élément arrière complet
3	9495-0140	Bouchon n°290 3/4"
4	8259-8948	Élément intermédiaire normal
5	8259-8949	Élément intermédiaire spécial
6	9495-0110	Bouchon n°290 1/2"
7	8500-0027	Doigt de gant 1/2"
9	8259-8950	Élément avant complet
10	8006-0212	Nipple peint Ø 148.62
11	9430-5027	Enduit pour nipple 300 gr
12	9508-6032	Cordon fibre de verre silicone
13	9428-5095	Tube de mastic silicone 310 ml
14	8015-8927	Tige d'assemblage Ø 12 - 300 mm
14	8015-8928	Tige d'assemblage Ø 12 - 385 mm
14	8015-8929	Tige d'assemblage Ø 12 - 420 mm
14	8015-8930	Tige d'assemblage Ø 12 - 520 mm
15	9754-0120	Ressort pour tige d'assemblage
16	8015-8902	Voyant complet avec cadre
17	8015-7700	Verre de voyant + Joints
18	8015-8913	Tige d'assemblage Ø 14 - 1571 mm 13 éléments
18	8015-8915	Tige d'assemblage Ø 14 - 1796 mm 15 éléments
18	8015-8917	Tige d'assemblage Ø 14 - 2021 mm 17 éléments
18	8015-8919	Tige d'assemblage Ø 14 - 2246 mm 19 éléments
18	8015-8921	Tige d'assemblage Ø 14 - 2511 mm 21 éléments
18	8015-8923	Tige d'assemblage Ø 14 - 2736 mm 23 éléments
18	8015-8925	Tige d'assemblage Ø 14 - 2960 mm 25 éléments
19	8006-8906	Bride carrée pleine + Joint
20	8006-8907	Bride carrée taraudée + Joint
21	9501-4155	Joint 222 x 170 x 4
22	8112-0028	Bouchon 2"
23	8008-8904	Bride à embout de départ + Joint 13 à 17 éléments
23	8008-8905	Bride à embout de départ + Joint 19 à 25 éléments
24	8008-8922	Tuyère + Joint
26	8008-8908	Bride à embout de retour + Joint 13 à 17 éléments

Repères	Code	Désignation
26	8008-8909	Bride à embout de retour + Joint 19 à 25 éléments
27	8008-8924	Diaphragme + Joint
28	8228-8905	Articulation complète plaque foyère
29	9757-0424	Porte foyère pleine
30	9755-0235	Protection porte foyère
31	9755-0236	Isolation porte foyère
		Sur demande
	9757-0425	Porte foyère Ø 165
	9757-0426	Porte foyère Ø 186
	9757-0427	Porte foyère Ø 210
	9757-0428	Porte foyère Ø 295
	9757-0429	Porte foyère Ø 240
	9757-0433	Plaque foyère Ø 290
	9757-0434	Plaque foyère Ø 350
32	8008-8915	Charnière plaque de foyer
33	8555-8592	Sachet vis porte foyère
34	8555-5528	Départ fumées
36	9504-6115	Joint thermocord Ø 15
37	8555-5508	Plaque de raccordement Ø 400 + Joint
37	8555-5506	Plaque de raccordement Ø 300 + Joint
37	8555-5507	Plaque de raccordement Ø 350 + Joint
37	8555-5509	Plaque de raccordement pleine + Joint
38	9508-6041	Joint autocollant 15 x 9
39	8555-5514	Porte de ramonage gauche + Tresse
40	8555-5541	Porte de ramonage droite + Tresse
41	8555-5510	Tampon de ramonage N1 + Tresse
42	8555-5511	Tampon de ramonage N2 + Tresse
43	8555-5512	Tampon de ramonage N3 + Tresse
44	8555-5513	Tampon de ramonage N4 + Tresse
45	8555-8593	Sachet vis porte de ramonage
46	9508-6032	Cordon fibre de verre silicone
47	8555-5515	Verrou complet
48	8259-0010	Accélérateur de convection supérieur
49	8008-8910	Tube répartiteur + Joint 15 éléments
49	8008-8911	Tube répartiteur + Joint 17 et 19 éléments
49	8555-5502	Tube répartiteur + Joint 21 éléments
49	8555-5503	Tube répartiteur + Joint 23 éléments
49	8555-5504	Tube répartiteur + Joint 25 éléments
52	9434-5102	Bombe de peinture retouches - gris anthracite
		Outils de chauffe
60	9696-8026	Brosse pour plateau
61	8013-8704	Brosse métallique + tige 1800 mm 13 et 15 éléments
62	8015-8716	Brosse métallique + tige 1300 mm + rallonges pour les 17 à 21 éléments

Repères	Code	Désignation
62	8015-8723	Brosse métallique + tige 1800 mm + rallonges pour les 23 à 25 éléments
63	9750-5103	Raclette 1200 mm
63	9750-5106	Raclette 1500 mm
63	9750-5108	Raclette 1800 mm
		Isolation
		Isolation corps
70	8555-5520	Isolation complète corps 13 éléments
70	8555-5521	Isolation complète corps 15 éléments
70	8555-5522	Isolation complète corps 17 éléments
70	8555-5523	Isolation complète corps 19 éléments
70	8555-5525	Isolation complète corps 21 éléments
70	8555-5526	Isolation complète corps 23 éléments
70	8555-5527	Isolation complète corps 25 éléments
		Isolation trappe de ramonage
71	8555-5533	Isolation complète trappes de ramonage 13 éléments
71	8555-5534	Isolation complète trappes de ramonage 15 éléments
71	8555-5535	Isolation complète trappes de ramonage 17 éléments
71	8555-5536	Isolation complète trappes de ramonage 19 éléments
71	8555-5538	Isolation complète trappes de ramonage 21 éléments
71	8555-5539	Isolation complète trappes de ramonage 23 éléments
71	8555-5540	Isolation complète trappes de ramonage 25 éléments
		Habillage
80	8555-8008	Glissière 1225 mm
80	8555-8009	Glissière 1365 mm
80	8555-8010	Glissière 1475 mm
80	8555-8011	Glissière 1565 mm
80	8555-8012	Glissière 1675 mm
80	8555-8013	Glissière 1765 mm
80	8555-8014	Glissière 1875 mm
80	8555-8015	Glissière 2025 mm
80	8555-8016	Glissière 2165 mm
80	8555-8017	Glissière 2275 mm
80	8555-8018	Glissière 2365 mm
81	8555-8021	Glissière complémentaire 1246 mm
82	8555-8035	Chemin de câbles gauche 1260 mm
82	8555-8036	Chemin de câbles gauche 1400 mm
82	8555-8037	Chemin de câbles gauche 1510 mm
82	8555-8038	Chemin de câbles gauche 1600 mm
82	8555-8039	Chemin de câbles gauche 1710 mm

Repères	Code	Désignation
82	8555-8040	Chemin de câbles gauche 1800 mm
82	8555-8041	Chemin de câbles gauche 1910 mm
82	8555-8042	Chemin de câbles gauche 2060 mm
82	8555-8043	Chemin de câbles gauche 2200 mm
82	8555-8044	Chemin de câbles gauche 2310 mm
82	8555-8045	Chemin de câbles gauche 2400 mm
83	8555-8048	Chemin de câbles droit 1260 mm
83	8555-8049	Chemin de câbles droit 1400 mm
83	8555-8050	Chemin de câbles droit 1510 mm
83	8555-8051	Chemin de câbles droit 1600 mm
83	8555-8052	Chemin de câbles droit 1710 mm
83	8555-8053	Chemin de câbles droit 1800 mm
83	8555-8054	Chemin de câbles droit 1910 mm
83	8555-8055	Chemin de câbles droit 2060 mm
83	8555-8056	Chemin de câbles droit 2200 mm
83	8555-8057	Chemin de câbles droit 2310 mm
83	8555-8058	Chemin de câbles droit 2400 mm
84	8555-8080	Chemin de câbles complémentaire 1196 mm
85	8555-8066	Plaque centrale supérieure 1131 mm
85	8555-8067	Plaque centrale supérieure 1271 mm
85	8555-8068	Plaque centrale supérieure 1381 mm
85	8555-8069	Plaque centrale supérieure 1471 mm
85	8555-8070	Plaque centrale supérieure 1581 mm
85	8555-8071	Plaque centrale supérieure 1671 mm
85	8555-8072	Plaque centrale supérieure 1781 mm
85	8555-8073	Plaque centrale supérieure 1931 mm
85	8555-8074	Plaque centrale supérieure 2071 mm
85	8555-8075	Plaque centrale supérieure 2181 mm
85	8555-8076	Plaque centrale supérieure 2271 mm
86	8555-8079	Plaque centrale complémentaire 1196 mm
		Pièces communes
87	8259-8014	Traverse avant inférieure
88	8555-8515	Equerre de fixation panneau avant latéral
89	8259-8818	Panneau avant latéral inférieur complet
90	200002992	Panneau avant supérieur complet
91	8555-8517	Panneau avant inférieur complet
92	8555-8518	Panneau arrière supérieur
93	8259-8021	Panneau arrière inférieur gauche
94	8259-8022	Panneau arrière inférieur droit
95	8259-0518	Panneau pour porte foyer
96	8555-8519	Enjoliveur tableau
97	8555-8520	Cache arrière tableau standard
98	8555-8521	Support tableau
99	8259-8055	Traverse arrière inférieure
100	8555-8522	Traverse supérieure
101	8555-8526	Traverse supérieure intermédiaire

Repères	Code	Désignation
102	8555-8082	Jonction plaque centrale
103	8555-8523	Patte inférieure de glissière
104	8555-8022	Equerre supérieure
105	8555-0526	Traverse supérieure avant
106	9532-0780	Collier
107	9775-8859	Écrou Rapid
108	8555-8525	Visserie pièces communes
Habillage latéral avant - avant semaine 14 / 2008		
110	8555-8598	Panneau latéral avant - 800 mm
110	8555-8599	Panneau latéral avant - 940 mm
110	8555-8616	Panneau latéral avant - 1050 mm
Habillage latéral avant - après semaine 14 / 2008		
110	200007426	Panneau latéral avant - 800 mm
110	200007427	Panneau latéral avant - 940 mm
110	200007428	Panneau latéral avant - 1050 mm
111	8555-8514	Visserie panneau latéral avant
112	8555-8507	Plaque avant supérieure droite de ramonage 800 mm
112	8555-8508	Plaque avant supérieure droite de ramonage 940 mm
112	8555-8509	Plaque avant supérieure droite de ramonage 1050 mm
112	8555-8510	Plaque avant supérieure gauche de ramonage 800 mm
113	8555-8511	Plaque avant supérieure gauche de ramonage 940 mm
113	8555-8512	Plaque avant supérieure gauche de ramonage 1050 mm
Habillage latéral arrière		
114	8555-8500	Panneau latéral arrière 400 mm
114	8555-8501	Panneau latéral arrière 600 mm
115	8555-8513	Visserie panneau latéral arrière
116	8555-8505	Plaque arrière supérieure de ramonage 400 mm
116	8555-8506	Plaque arrière supérieure de ramonage 600 mm
Tableau de commande K - RC 6		
Consulter la liste des pièces de rechange de la notice du tableau.		

- NL Remeha B.V.**
Postbus 32
7300 AA APELDOORN
Tel: +31 55 5496969
Fax: +31 55 5496496
Internet: nl.remeha.com
E-mail: remeha@remeha.com
- B J.L. Mampaey BVBA**
Uitbreidingstraat 54
2600 ANTWERPEN
Tel: +32 3 2307106
Fax: +32 3 2301153
Internet: www.mampaey.be
E-mail: info@mampaey.be
- B Thema S.A.**
6, Avenue de l'expansion
4460 GRACE-HOLLOGNE
Tel: +32 4 2469575
Fax: +32 4 2469576
Internet: www.thema-sa.be
E-mail: info@thema-sa.be
- E Termibarna S.A.**
C. Zamora 55-59
08005 BARCELONA
Tel: +34 3 3000204
Fax: +34 3 3009558
- E D.A.C. S.A.**
Tomás A. Edison 29
Poligono Cogullada
50014 ZARAGOZA
Tel: +34 76 464076
Fax: +34 76 471311
Internet: www.dac.es
E-mail: dac@dac.es
- E Cuatrocesa S.A.**
c) Sor Angela de La Cruz, 10
- 1º Oficina C
28020 MADRID
Tel: +34 91 658 18 88
Fax: +34 91 658 30 77
- E Norte Comercial Organización S.A.**
Bereteage Bidea, 19
48180 LOIU (Vizcaya)
Tel: +34 94 471 03 33
Fax: +34 94 471 11 52
E-mail: nco@nco.es
- GB Remeha Commercial UK**
Part of the BDR THERMEA
Remeha House
Molly Millars Lane
RQ41 2QP Wokingham, Berks
After Sales Tel: 01189743076
Technical Enquires: 01189743067
Internet: www.remeha.co.uk
- H Marketbau - Remeha Kft.**
Gyár u. 2.
Ipari Park
2040 BUDAÖRS
Tel: +36 23 503 980
Fax: +36 23 503 981
Internet: www.remeha.hu
E-mail: remeha@remeha.hu
- IRL Euro Gas Ltd.**
Unit 38, Southern Cross Business Park
Boghall Road, Bray, Co
WICKLOW
Tel: +353 12868244
Fax: +353 12861729
Internet: www.eurogas.ie
E-mail: sales@eurogas.ie
- IT Revis S.r.l**
Via Trieste 4a
31025 Santa Lucia di Piave (TV)
Tel: +39 0438 701907
Fax: +39 02 36028583
Internet: www.re-vis.it
E-mail: info@re-vis.it

© Droits d'auteur

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable.

Sous réserve de modifications.

03/11/2015

